



25 ans au service
de la pêche artisanale

N° 39 | Mars 2012 | ISSN 0973-1164

Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

Depuis maintenant plus de cent ans, la Journée internationale de la femme est célébrée le 8 mars. Au début, des travailleuses pauvres manifestaient ce jour-là dans la rue pour réclamer de meilleurs salaires. Au fil du temps, gouvernements, entreprises et institutions mondiales se sont mis aussi à marquer l'événement. Cette année, les Nations unies ont choisi pour thème officiel *Autonomiser les femmes rurales - Éradiquer la faim et la pauvreté*. C'est assurément un objectif important, dont pourraient tirer parti non seulement les femmes de la pêche mais aussi une majorité de femmes à travers le monde.

Dans la plupart des pays en développement, l'économie rurale repose sur le travail rémunéré ou non rémunéré des femmes. Celles-ci constituent globalement près de la moitié de la main-d'œuvre dans l'agriculture et la pêche artisanale, plus de la moitié dans les pêches intérieures. Dans les zones rurales, en plus de ce travail d'agricultrice, de pêcheuse ou de vendeuse de poissons, elles doivent souvent trouver aussi un quelconque emploi salarié pour pouvoir joindre les deux bouts. À elles également une part disproportionnée des responsabilités en matière de tâches ménagères, de soins aux enfants, aux malades, aux anciens. Chez les petits pêcheurs, le dénuement peut être si grand et si répandu que, pour faire face, les femmes sont obligées de cumuler de plus en plus d'heures de travail au détriment de leurs droits pourtant élémentaires : éducation, nutrition, santé, bien-être général. Il apparaît que les modes dominants du développement et de la gestion des pêches ne font qu'intensifier la vulnérabilité globale des femmes dans ce secteur.

Dans le secteur des pêches précisément, si l'on se donne comme objectif d'autonomiser les femmes et de mettre un terme à la faim et à la pauvreté, on devra impérativement prendre des engagements multiples, fermes et durables. Il faudra premièrement consolider les droits d'accès aux ressources naturelles qui font vivre ces femmes. Et pour cela, il faudra forcément contrôler, réglementer les forces qui affaiblissent les droits d'accès des communautés de pêche aux ressources halieutiques et aux espaces à terre qui constituent traditionnellement leur cadre de travail et de vie. Il faudra aussi nécessairement redistribuer de façon juste et équilibrée entre les deux sexes les droits de propriété ou d'usage sur la terre et autres actifs productifs. Deuxièmement, étant donné que les femmes en milieu rural recherchent souvent un emploi salarié pendant un certain nombre de semaines ou de mois afin d'accroître leur revenu, il faudra également agir pour améliorer les droits des travailleurs dans l'économie informelle. Troisièmement, étant donné que ces femmes assument les principales responsabilités de la gestion du ménage, il se trouve que l'absence de services essentiels et de soutien social accroît fortement leur vulnérabilité personnelle, celle des familles de pêcheurs, celle de l'économie rurale en général. Dans certains pays, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, les femmes de la pêche vont réclamer des programmes de sécurité sociale, d'assurance pour accidents du travail, une amélioration des mesures de soutien pour leur catégorie sociale.

Afin d'assurer une croissance économique inclusive et équitable, où les pauvres ne seront pas les victimes du modèle de développement libéral, il est indispensable que les gouvernements réglementent et en même temps consacrent de l'argent public à la sécurité sociale. C'est là un élément important de tout programme d'action pour la défense des droits des femmes. ■

États-Unis	2
Quoi de neuf sur le web ?	3
Afrique du Sud	4
Profil	6
Inde	7
Dates	8
Chili	9
Déclaration	10
Q & R	11
Mama Yemaya.....	11
Yemaya	
Recommande.....	12

